



## Séquence solennelle

### Intervention de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat

**Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le président de l'Association des  
Maires de France,  
Madame la maire de Paris,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Monsieur le premier vice-président délégué,  
Mesdames et Messieurs les membres du bureau  
de l'Association des maires de France,  
Mesdames et Messieurs les maires,**

Chers collègues, j'interviens aujourd'hui devant vous parce que je me sens profondément l'un des vôtres.

Après les attentats horribles survenus vendredi soir, notre pays est à nouveau en deuil. Pour la deuxième fois, depuis le début de l'année, la France a été blessée dans sa chair, et Paris, Madame la maire, meurtri, profondément meurtri. Tant de vies brisées, meurtries par des assassins mus par la haine, aveuglés par l'idéologie du fanatisme islamique : comme si un Dieu pouvait aimer la mort !

La tristesse et la compassion que nous éprouvons marque notre respect pour les victimes et leurs familles. Et c'est d'abord à elles, je le sais, que nous pensons en cet instant.

Mais ce temps de deuil et de mémoire nous conduit également à renforcer notre résolution à lutter contre le terrorisme qui se manifeste au sein même de notre pays, à renforcer notre détermination à protéger nos concitoyens pour qu'ils ne vivent pas

dans la crainte, dans la peur, et à mener, en dehors de nos frontières, le combat contre l'État Islamique. Ce temps est aussi celui de l'unité de la Nation autour de ses institutions, de son armée, de ses forces de sécurité et de tous ceux qui concourent à préserver la liberté des Français. Je pense bien sûr, comme vous tous, particulièrement ce matin aux policiers du RAID, avec une pensée pour les policiers blessés, pour le civil blessé, à ceux qui les entourent et qui viennent d'intervenir en Seine-Saint-Denis.

La Nation est déjà réunie depuis les attentats de janvier pour lutter contre ceux qui la menacent. Oui, l'unité de la Nation est une évidence ; elle est la caractéristique de la patrie française qui, depuis la fondation de la République, a toujours su se regrouper quand elle était menacée.

« La Patrie, disait Paul Bert, n'est pas une expression géographique défendue par des forteresses. C'est un héritage séculaire d'efforts, de luttes communes, de joies, de douleurs, d'espérance, de haines et d'amour. La Patrie !, continuait-il, les générations s'en passent de main en main le flambeau toujours vivant. C'est comme le feu des vestales antiques : malheur à celui qui le laisserait s'éteindre ! ».

Mesdames et Messieurs les maires,  
Dans chacune des communes de France, vous êtes les porteurs d'une parcelle de la Nation française. Vous êtes les garants du respect de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la laïcité.

Un Etat fort et une Nation réunie ont besoin de s'incarner, non pas seulement au travers de mots prononcés dans sa capitale meurtrie, mais de manière bien réelle en chaque lieu et à chaque moment, tel « un plébiscite de tous les jours ».

Le cadre de cette affirmation perpétuelle et concrète des valeurs de la République française, c'est la commune.

La commune, qui constitue pour les Français une « petite République dans la Grande » ; la commune et le maire, vers lesquels se tournent nos concitoyens, comme premier et parfois comme dernier recours ; la commune et la mairie, autour de laquelle nous nous rassemblons, instinctivement, chaque fois qu'un drame touche notre pays ; la commune : la première de toutes les institutions à recueillir la confiance des Français.

« La légitimité du pouvoir politique, c'est-à-dire l'ordre social, ne peut durablement se maintenir si les hommes n'ont pas confiance dans leurs institutions ». Nous savons que c'est sur l'établissement de la confiance entre le peuple et l'autorité politique que repose le passage de l'état de nature à la société civile.

Or, je l'entendais ce matin, le maire dispose plus que jamais, aujourd'hui, de la confiance politique de la grande majorité des Français. Ce dimanche et ce lundi, je n'ai d'ailleurs cessé de constater combien les Français se tournaient spontanément vers leurs maires. Et combien la trame des 550 000 élus locaux était indispensable à notre pays, ainsi que j'ai pu vous l'écrire, Monsieur le Président de la République, dans le rapport que vous m'avez demandé après les attentats de janvier dernier.

Cette confiance est essentielle. Nous devons la conserver. Pour cela, il faut préserver, dans son intégrité, l'institution communale.

Ce n'est évidemment ni le lieu, ni le moment de parler aujourd'hui des bouleversements juridiques et institutionnels que connaissent les collectivités depuis quelques années.

Ce n'est évidemment ni le lieu, ni le moment d'évoquer ici le désarroi, causé par ce discours, dont les origines sont multiples, et dont l'unique propos consiste à affirmer que « notre pays compterait trop de communes », ce qui reviendrait à dire

que certaines d'entre elles seraient inutiles et à effacer l'identité de certains territoires. Ce serait comme prétendre qu'une famille compterait trop d'enfants... !

Ce n'est évidemment ni le lieu, ni le moment d'appeler à tempérer le choc financier que subissent les communes pour permettre le respect des engagements pris par la France.

Une fois traversée l'épreuve que nous connaissons et qui nous appelle, je le redis, au rassemblement, ces questions ne devront pas être occultées, parce qu'aujourd'hui comme demain, la force et la vitalité de l'institution communale, y compris dans ses évolutions et ses formes nouvelles, est une nécessité pour notre pays.

Monsieur le Président de la République, L'Assemblée parlementaire que j'ai l'honneur de présider sera un soutien loyal et exigeant pour qu'aboutissent les actions concrètes qui seront engagées, Monsieur le Premier ministre, par le gouvernement afin de préserver la sécurité des Français et lutter contre l'ennemi qui menace notre pays, en son sein et à l'extérieur. Sur cette question, comme sur les autres, je reprendrai les propos de Jules Ferry : « la Haute Assemblée ne sera pas un lieu de discorde pour notre pays ».

Monsieur le président de l'Association des maires de France, mes chers collègues, Vos préoccupations sont les nôtres, parce que je suis convaincu que c'est dans chacun de nos territoires que se forge le sentiment d'appartenance à la République française, ce sentiment qui nous permet de faire face aux épreuves de l'Histoire.

Il y a 75 ans, dans une autre Chambre qui porte aussi le nom de « Chambre des communes », un Premier ministre qui s'appelait Winston Churchill prononçait ces mots : « Il ne sert à rien de dire "nous avons fait de notre mieux". Il faut réussir à faire ce qui est nécessaire ».

Parce que vous incarnez, vous, mes chers collègues maires, avec vos adjoints, avec les élus municipaux, le pacte de citoyenneté qui cimenter notre Nation, ensemble nous réussirons « à faire ce qui est nécessaire ».

Vive la République !  
Vive la France !